

> Intitulé de l'emploi

Agent de prévention et de médiation

> Autres appellations

- Correspondant de nuit
- Coordinateur des équipes de médiation
- Médiateur socioculturel
- Auxiliaire de proximité

> Définition synthétique

L'agent de prévention et de médiation assure la prévention des actes de malveillance et de petite délinquance, les incivilités et troubles divers au bon ordre sur la voie publique par une présence visible sur le terrain et une prise de contact régulière avec les riverains, commerçants, groupes de jeunes ou personnes en difficulté. Il diffuse l'information à la population en matière de sécurité et de développement social et transmet tout renseignement utile sur la situation locale aux services chargés de les traiter.

> Activités principales

- Communication et circulation de l'information
- articipation au dialogue entre les cultures et les générations
- Animation de la vie des quartiers (réunions, activités de proximité)
- Accompagnement des personnes dans les démarches administratives vers les structures publiques, institutions ou organismes privés
- Participation à la vie du quartier et à son amélioration
- Présence et veille préventive dans les espaces publics sensibles
- Résolution des situations conflictuelles
- Animation de l'interface entre la population et les institutions
- Consolidation du lien social
- Participation au développement de partenariats et à la promotion d'activités de médiation

> Compétences requises

Savoir :

- Techniques de surveillance et d'observation
- Techniques de communication et d'écoute
- Différents types de médiation
- Techniques de gestion de conflits
- Pratiques sociales et culturelles du Territoire
- Missions et organisation des institutions du Territoire
- Fonctionnement social et urbain

Savoir-faire :

- Repérer les situations, populations et espaces à risques
- S'approprier un territoire d'intervention
- Mettre en œuvre une stratégie d'intervention
- Orienter les personnes dans les services compétents
- Rassurer et accompagner les personnes dans leur apprentissage citoyen
- Instaurer un dialogue social

Comportements professionnels :

- Diplomatie
- Méthode et rigueur
- Sens de la médiation
- Bon relationnel
- Ouverture d'esprit
- Disponibilité
- Discretion
- Déontologie
- Sens du service public

> Conditions particulières d'exercice

- Permanences le samedi
- Port d'une tenue distinctive
- Travail de nuit
- Bonne condition physique
- Interventions en milieu conflictuel
- Travail en extérieur, dans des lieux (pouvant être considérés comme) dits sensibles
- Temps de travail variable selon les horaires des partenaires et du public et en fonction des événements

> **Tendances d'évolution**

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

> **Proximité avec d'autres emplois**

- Éducateur jeunesse et sports
- animateur loisirs
- Éducateur spécialisé